

Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

Principal Adverse Impact (PAI)

2025



Période de référence : 1er janvier – 31 décembre 2025

Publication : 30 juin 2026

Article 4 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « SFDR »

ELLIPSIS ASSET MANAGEMENT | LEI 969500DEKQHM09GPQM16

www.ellipsis-am.com

I – Résumé	2
II/ Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés	4
A. Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l’environnement	4
B. Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l’homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption	11
C. Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux	15
D. Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers	17
E. Autres indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité	18
III/ Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l’environnement	19
A. Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés	19
IV/ Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l’homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption	23
B. Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés	23

I – Résumé

Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

ELLIPSIS ASSET MANAGEMENT – 969500DEKQHM09GPQM16

Ellipsis Asset Management (LEI : 969500DEKQHM09GPQM16) prend en considération les principales incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. La présente déclaration s'inscrit dans le cadre de l'article 4 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après le « Règlement SFDR »). Elle vise à décrire les politiques de diligence raisonnable en matière d'incidences négatives mises en œuvre par la société de gestion Ellipsis Asset Management au niveau de l'entité. Le présent document est la déclaration consolidée relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité d'Ellipsis AM.

La présente déclaration relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvre une période de référence allant du 1er janvier au 31 décembre 2025. Au titre de cette déclaration, les principales incidences négatives sont les impacts négatifs les plus significatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption.

Afin de conserver une approche similaire entre le rapport Loi Énergie-Climat et le calcul des incidences négatives, Ellipsis AM a retenu le même périmètre de gestion : portefeuilles classifiés article 8 – SFDR et mandats ayant une approche ESG intégrée. Concrètement, cela couvre le périmètre Fixed Income (soit 100 % des portefeuilles convertibles & crédit sous gestion) et l'OPC Ellipsis Optimal Solutions – Liquid Alternative. Les résultats sont communiqués sur la base des mêmes actifs couverts au dénominateur des indicateurs.

Pour la période de référence 2025, Ellipsis AM s'appuie sur le fournisseur de données Sustainalytics, en remplacement de Clarity AI retenu pour la période de référence 2024. Ce changement de fournisseur affecte la comparabilité des deux périodes : les méthodologies de calcul, les univers couverts et les modes d'estimation diffèrent d'un fournisseur à l'autre. Les écarts constatés entre les colonnes « Incidences 2024 » et « Incidences 2025 » ne traduisent donc pas nécessairement une évolution du portefeuille. La colonne « Explication » précise, pour chaque indicateur, le fournisseur retenu ainsi que les taux de couverture et d'éligibilité et, le cas échéant, la répartition entre données estimées et rapportées.

Certains indicateurs ne sont pas disponibles auprès du nouveau fournisseur au titre de la période de référence 2025 ; ils sont alors mentionnés « Non disponible ». L'entrée en vigueur progressive de la directive CSRD devrait permettre d'augmenter les taux de couverture dans les années à venir, en parallèle de la construction d'un historique de données, ce qui permettra un pilotage approfondi des incidences négatives et une meilleure intégration dans la démarche ESG d'Ellipsis AM.

Consulter notre rapport LEC : https://www.ellipsis-am.com/publication/ComplianceDoc/Fr_Rapport-LEC-Ellipsis-AM.pdf

Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

cf tableaux pages suivantes.

II/ Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante	
A. Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement						
Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	72411.07 tonne CO2e	52314.84 tonne CO2e	Clarity AI (2024) : Couverture 91.15% Estimé 16.46% Rapporté 83.54% Sustainalytics (2025): Éligibilité 95.63% Couverture 69.34%	Ces indicateurs climatiques sont calculés périodiquement pour nos portefeuilles convertibles & crédit et leurs benchmarks, via notre fournisseur Sustainalytics (anciennement Clarity AI). Ils sont à disposition de la gestion et du contrôle des risques, et disponibles sur demande à client_service@ellipsis-am.com pour les investisseurs. Dans le cadre du process d'intégration ESG, ce KPI fait partie du pilier Environnemental du modèle de scoring Sustainalytics utilisé par la gestion pour l'analyse des émetteurs.
		Émissions de GES de niveau 2	9918.402 tonne CO2e	7408.68 tonne CO2e	Clarity AI (2024) : Couverture 91.15% Estimé 16.46% Rapporté 83.54% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 69.34%	
		Émissions de GES de niveau 3	238510.86 tonne CO2e	129252.02 tonne CO2e	Clarity AI (2024) : Couverture 87.1%	

II/ Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
					Estimé 22.59% Rapporté 77.41% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 69.34%	
		Émissions totales de GES	321465.75 tonne CO2e	188892.42 tonne CO2e	Clarity AI (2024) : Couverture 86.52% Estimé 21.33% Rapporté 78.67% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 69.34%	
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	363.2598 tonne CO2e / EUR M invested	335.99 tonne CO2e / EUR M invested	Clarity AI (2024) : Couverture 86.52% Estimé 21.33% Rapporté 78.67% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 69.34%	
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	644.66425 tonne CO2e / EUR M revenue	589.4 tonne CO2e / EUR M revenue	Clarity AI (2024) : Couverture 86.66% Estimé 21.59% Rapporté 78.41% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 74.36%	Indicateur calculé périodiquement via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics (Clarity AI pour l'exercice 2024) pour nos portefeuilles convertibles & crédit et leurs benchmarks,

II/ Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
						et mis à disposition de la gestion et du contrôle des risques. Le suivi sera poursuivi sur la période de référence suivante, sans cible chiffrée à ce stade.
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	6.326546 %	2.7 %	Clarity AI (2024) : Couverture 85.35% Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 76.71%	Cf réponse 1-2-3 Politique d'exclusion sectorielle spécifique liée au charbon et aux hydrocarbures non conventionnels : https://www.ellipsisam.com/publication/Compliance Doc/Fr_Politique-exclusion.pdf
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables,	Consommation: 54.275757 % Production: 1.4225231 %	Consommation: 65.4 % Production: 16.39 %	Clarity AI (2024) : Couverture 76.33% Estimé 0.43% Rapporté 99.57% Couverture 99.9% Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 47.05%	Calcul des indicateurs de principales incidences négatives (PAI) des fonds convertibles et crédit ainsi que de leurs indices de référence, auprès de notre fournisseur de données Sustainalytics, auparavant Clarity AI (N-1).

II/ Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
		exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie				
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	Total: 0.344819 GWh / EUR M revenue Secteur A: 0.000024231338 GWh / EUR M revenue Secteur B: 0.063721694 GWh / EUR M revenue Secteur C: 0.030507268 GWh / EUR M revenue Secteur D: 0.14186914 GWh / EUR M revenue Secteur E: 0.000005463343 GWh / EUR M revenue Secteur F: 0.00006595768 GWh / EUR M revenue Secteur G: 0.0027036099 GWh / EUR M revenue Secteur H: 0.07575879 GWh / EUR M revenue Secteur L: 0.024944644 GWh / EUR M revenue	Total: Non disponible Secteur A: Non disponible Secteur B: 4 GWh / EUR M revenue Secteur C: 0.23 GWh / EUR M revenue Secteur D: 9.84 GWh / EUR M revenue Secteur E: Non disponible Secteur F: 0.13 GWh / EUR M revenue Secteur G: 0.02 GWh / EUR M revenue Secteur H: 3.81 GWh / EUR M revenue Secteur L: 1.34 GWh / EUR M revenue	Clarity AI (2024) : Couverture 98.04% Estimé 18.64% Rapporté 81.36% Couverture 100% Estimé 100% Rapporté 0% Couverture 100% Estimé 33.33% Rapporté 66.67% Couverture 97.8% Estimé 13.04% Rapporté 86.96% Couverture 99.92% Estimé 11.11% Rapporté 88.89% Couverture 100% Estimé 0% Rapporté 100% Couverture 100% Estimé 40% Rapporté 60% Couverture 95.9% Estimé 29.41% Rapporté 70.59% Couverture 100% Estimé 0%	Indicateur calculé périodiquement via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics (Clarity AI pour l'exercice 2024) pour nos portefeuilles convertibles & crédit et leurs benchmarks, et mis à disposition de la gestion et du contrôle des risques. Le suivi sera poursuivi sur la période de référence suivante, sans cible chiffrée à ce stade.

II/ Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
					Rapporté 100% Couverture 97.42% Estimé 40% Rapporté 60% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 36.85%	
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0.54135334 %	0.74 %	Clarity AI (2024) : Couverture 81.83% Clarity AI exploite des modèles de traitement du langage naturel (NLP) pour identifier les violations de cette PAI. Toutes les controverses considérées comme une violation potentielle par les modèles NLP sont ensuite examinées par nos analystes. Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 76.71%	Cf réponse 1-2-3. Politique d'exclusion sectorielle relative aux biocides applicable aux fonds convertibles & crédit : https://www.ellipsis-am.com/publication/ComplianceDoc/Fr_Politique-exclusion.pdf
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des	0.00023881868 tonne / EUR M invested	0 tonne / EUR M invested	Clarity AI (2024) : Couverture 21.64%	Indicateur calculé pour les fonds convertibles & crédit et

II/ Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
		sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée			Estimé 80.25% Rapporté 19.75% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 1.68%	leurs indices de référence auprès de notre fournisseur de données ESG Sustainalytics (Clarity AI sur l'exercice précédent). Le suivi des controverses réalisé via Sustainalytics peut soulever des alertes sur des émetteurs en cas d'incidents relatifs à cet indicateur environnemental. La couverture 2025 restant limitée, son amélioration constitue l'objectif retenu pour la période de référence suivante, sans cible chiffrée à ce stade.
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	1.0267267 tonne / EUR M invested	1.25 tonne / EUR M invested	Clarity AI (2024) : Couverture 86.04% Estimé 45.73% Rapporté 54.27% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 69.75%	

B. Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	4.39061 %	0.67 %	Clarity AI (2024) : Couverture 81.83% Clarity AI exploite des modèles de traitement du langage naturel (NLP) pour identifier les violations de cette PAI. Toutes les controverses considérées comme une violation potentielle par les modèles NLP sont ensuite examinées par nos analystes. Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 76.71%	Suivi des controverses via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics, avec une vigilance renforcée sur les émetteurs identifiés en violation des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE.

B. Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0.8471682 %	61.65 %	Clarity AI (2024) : Couverture 88.23% Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 75.61% <i>L'écart observé sur cet indicateur entre les deux exercices résulte d'un changement de fournisseur de données et non d'une évolution du portefeuille.</i> Sustainalytics considère qu'un émetteur dont la politique n'est pas attestée est réputé ne pas en disposer, là où Clarity AI ne retenait que les cas	Même dispositif que pour l'indicateur 10 : suivi via Sustainalytics et exclusion partielle des émetteurs non conformes aux guidelines des Nations unies et de l'OCDE sur la période de référence suivante.

B. Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
					<i>d'absence positivement documentée, ce qui conduit mécaniquement à un taux sensiblement supérieur.</i>	
	12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	10.764417 %	11.56 %	Clarity AI (2024) : Couverture 51.47% Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 16.65%	Indicateur calculé périodiquement via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics (Clarity AI pour l'exercice 2024) et mis à disposition de la gestion et du contrôle des risques. Dans le cadre du process d'intégration ESG, ce KPI relève des piliers Social et Gouvernance du modèle de scoring Sustainalytics utilisé par la gestion pour l'analyse des émetteurs.

B. Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	35.331326 %	37.34 %	Clarity AI (2024) : Couverture 88.31% Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% — couverture non disponible	Indicateur calculé périodiquement via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics (Clarity AI pour l'exercice 2024) et mis à disposition de la gestion et du contrôle des risques. Dans le cadre du process d'intégration ESG, ce KPI relève des piliers Social et Gouvernance du modèle de scoring Sustainalytics utilisé par la gestion pour l'analyse des émetteurs.
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0 %	0 %	Clarity AI (2024) : Couverture 88.9% Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 76.71%	Politique d'exclusion d'Ellipsis AM relative aux armes controversées, applicable à l'ensemble des portefeuilles. Le maintien d'une exposition nulle constitue la cible pour la période de référence suivante.

C. Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	16.01767 tonne CO2e / EUR M GDP	0.19 KtCO2e / EUR M GDP	Clarity AI (2024) : Couverture 100% Estimé 100% Rapporté 0% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 4.37% Couverture 4.37%	N/A
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national	Relatif: 0 % Absolument: 0 -	Relatif: 0 % Absolument: 0 -	Clarity AI (2024) : Couverture 42.6% Estimé 0% Rapporté 100% Couverture 42.6% Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 4.37% Couverture 4.37%	N/A

D. Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Combustibles fossiles	17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers	Part d'investissement dans des actifs immobiliers utilisés pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles	N/A	N/A		N/A
Efficacité énergétique	18. Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	N/A	N/A		N/A

E. Autres indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Description des politiques visant à identifier et hiérarchiser les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Dans le cadre de notre Politique d'intégration ESG, les indicateurs climatiques, sociaux et de gouvernance que couvrent les PAI font partie de la méthodologie déployée par la recherche extra-financière de Sustainalytics pour l'analyse ESG des émetteurs, et sur laquelle s'appuie notre équipe de gestion.

Ellipsis AM s'appuie à la fois sur le modèle de scoring de risque ESG Sustainalytics pour l'analyse des émetteurs et sur leur suivi des controverses, qui peuvent soulever des alertes portant sur des incidents relatifs à ces indicateurs. En effet, Sustainalytics prend en compte un large panel d'enjeux ESG matériels (« Material ESG Issues ») évalués à travers une liste d'indicateurs sous-jacents en adéquation avec les sujets et objectifs des PAI – SFDR : ils constituent le cadre d'analyse et de calcul des scores de risque ESG (« ESG Risk Ratings ») des sociétés évaluées. Les « principales incidences négatives » (PAI) sur les facteurs de durabilité au sens de l'article 7 du Règlement SFDR ne sont pas actuellement prises en compte dans les décisions d'investissement des fonds, en raison de l'absence de données disponibles et fiables en l'état actuel du marché. Notre feuille de route vise à évaluer la pertinence des résultats obtenus à fin 2025 et sur les prochains exercices pour établir notre plan d'action.

Politique d'engagement

Ellipsis AM a établi une politique de vote exposant les conditions dans lesquelles elle entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion : https://www.ellipsis-am.com/publication/ComplianceDoc/Fr_Politique-engagement-vote.pdf

Selon cette politique, deux critères déterminent l'exercice des droits de vote :

- Le seuil de détention des titres : Ellipsis AM participe au vote des résolutions soumises aux assemblées générales des actionnaires lorsqu'elle détient en actions, tous OPC confondus, au moins 3 % du capital.
- Conditions matérielles de réalisation du vote : pour les sociétés cotées émettrices de nationalité non française, la participation effective aux assemblées générales sera également conditionnée aux contraintes de l'exercice des droits de vote (accessibilité des documents, coût).

Cependant, dans tous les cas, Ellipsis AM peut participer aux votes des résolutions de toute assemblée générale même si les critères susvisés ne sont pas remplis. Il convient de noter que l'utilisation des titres de capital reste marginale, compte tenu de nos stratégies d'investissement.

Aucun rapport annuel de vote n'a été publié car aucun droit de vote n'a été exercé au cours de la période de référence, compte tenu de nos stratégies d'investissement.

Ellipsis AM met en œuvre son engagement à travers une démarche active en matière ESG auprès des émetteurs. Celui-ci passe par un dialogue avec les entreprises, au cours des entretiens menés par les gérants-analystes avec les dirigeants ou les responsables RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale). Cette démarche est particulièrement mise en œuvre lorsque l'équipe de gestion a un doute sur un émetteur, au sujet par exemple de sa communication, d'un événement ou bien d'une notation ESG de Sustainalytics qui ne semble pas justifiée.

Références aux normes internationales

La Déclaration universelle des Droits de l'Homme adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies :

<https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>

La Déclaration de l'OIT (Organisation internationale du Travail) relative aux principes et droits fondamentaux au travail, adoptée en 1998 et amendée en 2022 :

E. Autres indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

<https://www.ilo.org/fr/declaration-de-loit-relative-aux-principes-et-droits-fondamentaux-au>

Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales :

https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/publications/guidingprinciplesbusinesshr_fr.pdf

Les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme :

https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/publications/guidingprinciplesbusinesshr_fr.pdf

Les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies :

<https://pactemondial.org/decouvrir/dix-principes-pacte-mondial-nations-unies/>

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) / Sustainable Development Goals (SDGs) :

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

Comparaison historique

La présente déclaration présente, pour la première fois, une comparaison chiffrée entre deux périodes de référence consécutives : l'exercice 2024 et l'exercice 2025.

Cette comparaison doit toutefois être interprétée avec prudence. Le fournisseur de données a changé entre les deux exercices — Clarity AI pour 2024, Sustainalytics pour 2025 — et les méthodologies de calcul, les univers couverts ainsi que les modes d'estimation diffèrent d'un fournisseur à l'autre. Les écarts constatés entre les colonnes « Incidences 2024 » et « Incidences 2025 » ne traduisent donc pas nécessairement une évolution du portefeuille.

La construction d'un historique homogène reste en cours. L'entrée en vigueur progressive de la directive CSRD devrait permettre d'améliorer les taux de couverture et la comparabilité des données sur les prochains exercices.

Tableau 2

Indicateurs climatiques, et autres indicateurs liés à l'environnement, supplémentaires

III/ Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité (qualitatif ou quantitatif)	Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
A. Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés						
Émissions	2. Émissions de polluants atmosphériques	Tonnes d'équivalents CO2 de polluants atmosphériques, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0.7149911 tonne / EUR M invested	Non disponible	Clarity AI (2024) : Couverture 21.4% Estimé 92.75% Rapporté 7.25% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Données sous-jacentes non disponibles ; indicateur non calculé	Indicateur suivi via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics, avec une disponibilité de données encore partielle. L'objectif pour la période de référence suivante est d'améliorer le taux de couverture, notamment avec la montée en charge du reporting CSRD.
Émissions	4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris	41.09 %	38.39 %	Clarity AI (2024) : Couverture 100% Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 75.91%	Indicateur suivi via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics (Clarity AI pour l'exercice 2024) dans le cadre du reporting PAI. Le suivi sera poursuivi sur la période de référence suivante, sans cible chiffrée à ce stade.
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	1. Quantité moyenne d'eau consommée par	1: 4366.6123 m³ / EUR M invested	1: Non disponible 2: 36.36 %	Clarity AI (2024) : 1: Couverture	Indicateur suivi via notre fournisseur de données

III/ Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité (qualitatif ou quantitatif)	Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
		les sociétés bénéficiaires d'investissements (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires 2. Pourcentage moyen pondéré d'eau recyclée et réutilisée par les sociétés bénéficiaires d'investissements	2: 0.35 %		54.02% Estimé 0% Rapporté 100% 2: Couverture 7.51% Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% 1: non calculé par Sustainalytics 2: Couverture 9.27% <i>La première sous-mesure n'est pas produite par Sustainalytics et demeure indisponible pour l'exercice. La seconde repose sur une couverture inférieure à 10 % des encours, de sorte que le résultat reflète un nombre très limité d'émetteurs, l'écart avec l'exercice précédent tenant à ce périmètre réduit</i>	ESG Sustainalytics, avec une disponibilité de données encore partielle. L'objectif pour la période de référence suivante est d'améliorer le taux de couverture, notamment avec la montée en charge du reporting CSRD.

III/ Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité (qualitatif ou quantitatif)	Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
					<i>et non à une évolution du portefeuille.</i>	
Eau, déchets et autres matières	7. Investissements dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau	16.39 %	81.26 %	Clarity AI (2024) : Couverture 87.27% Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 75.45% <i>L'écart observé sur cet indicateur résulte du changement de fournisseur de données et non d'une évolution du portefeuille. Sustainalytics considère qu'un émetteur dont la politique de gestion de l'eau n'est pas attestée est réputé ne pas en disposer, là où Clarity AI ne retenait que les cas d'absence positivement documentée.</i>	Indicateur suivi via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics (Clarity AI pour l'exercice 2024) dans le cadre du reporting PAI. Le suivi sera poursuivi sur la période de référence suivante, sans cible chiffrée à ce stade.

III/ Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité (qualitatif ou quantitatif)	Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Eau, déchets et autres matières	8. Exposition à des zones de stress hydrique élevé	Part d'investissement dans des sociétés implantées dans des zones de stress hydrique élevé et n'appliquant pas de politique de gestion de l'eau	2.74 %	Non disponible	Clarity AI (2024) : Couverture 74.5% Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics (2025) : Indicateur non couvert par le rapport Sustainalytics	Indicateur suivi via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics, avec une disponibilité de données encore partielle. L'objectif pour la période de référence suivante est d'améliorer le taux de couverture, notamment avec la montée en charge du reporting CSRD.
Eau, déchets et autres matières	9. Investissements dans des sociétés productrices de produits chimiques	Part d'investissement dans des sociétés dont les activités relèvent de l'annexe I, Division 20.2, du règlement (CE) no 1893/2006	0 %	Non disponible	Clarity AI (2024) : Couverture 94.67% Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% — donnée non disponible	Indicateur suivi via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics, avec une disponibilité de données encore partielle. L'objectif pour la période de référence suivante est d'améliorer le taux de couverture, notamment avec la montée en charge du reporting CSRD.
Eau, déchets et autres matières	13. Ratio de déchets non	Tonnes de rejets non recyclés produits par les	10.944186 tonne / EUR M invested	172.42 tonne / EUR M invested	Clarity AI (2024) : Couverture 54.94%	Indicateur suivi via notre fournisseur de données

III/ Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité (qualitatif ou quantitatif)	Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
	recyclés	sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée			Estimé 3.45% Rapporté 96.55% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 28.84%	ESG Sustainalytics (Clarity AI pour l'exercice 2024) dans le cadre du reporting PAI. Le suivi sera poursuivi sur la période de référence suivante, sans cible chiffrée à ce stade.
Eau, déchets et autres matières	15. Déforestation	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de lutte contre la déforestation	71.94 %	81.12 %	Clarity AI (2024) : Couverture 86.43% Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 74.11%	Indicateur suivi via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics (Clarity AI pour l'exercice 2024) dans le cadre du reporting PAI. Le suivi sera poursuivi sur la période de référence suivante, sans cible chiffrée à ce stade.

Tableau 3

Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

IV/ Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption						
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité (qualitatif ou quantitatif)	Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
B. Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés						
Questions sociales et de personnel	1. Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail	1.85 %	15.65 %	Clarity AI (2024) : Couverture 88.05% Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 76.04% <i>Unité identique chez les deux fournisseurs, part d'investissement exprimée en pourcentage. L'écart provient de la convention appliquée en l'absence de publication par l'émetteur, Sustainalytics considérant comme dépourvu de politique tout</i>	Indicateur suivi via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics et intégré à l'analyse ESG des émetteurs, via les piliers Social et Gouvernance du modèle de scoring Sustainalytics. Le suivi sera poursuivi sur la période de référence suivante, sans cible chiffrée à ce stade.

IV/ Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité (qualitatif ou quantitatif)	Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
					<i>émetteur pour lequel aucun dispositif n'est documenté.</i>	
Questions sociales et de personnel	2. Taux d'accidents	Taux d'accidents dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée	6.1578207 number of accidents per million hours worked	0.43 number of accidents per hours worked	Clarity AI (2024) : Couverture 69.7% Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 5.72% <i>Changement d'unité de mesure. Clarity AI exprimait ce taux en nombre d'accidents par million d'heures travaillées. Sustainalytics le libelle en accidents rapportés aux heures travaillées, sans préciser la base de normalisation retenue. Les deux valeurs ne sont donc pas comparables en l'état.</i>	Indicateur suivi via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics et intégré à l'analyse ESG des émetteurs, via les piliers Social et Gouvernance du modèle de scoring Sustainalytics. Le suivi sera poursuivi sur la période de référence suivante, sans cible chiffrée à ce stade.
Questions sociales et de personnel	3. Nombre de jours perdus pour cause	Nombre de jours de travail perdus pour	15482.34 number of working days lost per year	2089.82 number of working days lost per	Clarity AI (2024) : Couverture 43.67%	Indicateur suivi via notre fournisseur de données

IV/ Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité (qualitatif ou quantitatif)	Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
	de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée		year	Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 10.84%	ESG Sustainalytics et intégré à l'analyse ESG des émetteurs, via les piliers Social et Gouvernance du modèle de scoring Sustainalytics. Le suivi sera poursuivi sur la période de référence suivante, sans cible chiffrée à ce stade.
Questions sociales et de personnel	4. Absence de code de conduite pour les fournisseurs	Part d'investissement dans des sociétés sans code de conduite pour les fournisseurs (lutte contre les conditions de travail dangereuses, le travail précaire, le travail des enfants et le travail forcé)	5.77 %	6.32 %	Clarity AI (2024) : Couverture 88% Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 76.29%	Indicateur suivi via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics et intégré à l'analyse ESG des émetteurs, via les piliers Social et Gouvernance du modèle de scoring Sustainalytics. Le suivi sera poursuivi sur la période de référence suivante, sans cible chiffrée à ce stade.
Questions sociales et de personnel	5. Absence de mécanisme de traitement des différends ou des	Part d'investissement dans des sociétés sans mécanisme de traitement des	0.01 %	94.17 %	Clarity AI (2024) : Couverture 88.32% Estimé 0% Rapporté 100%	Indicateur suivi via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics et intégré à l'analyse ESG des

IV/ Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité (qualitatif ou quantitatif)	Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
	plaintes concernant les questions de personnel	différends ou des plaintes concernant les questions de personnel			Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 75.61% <i>Unité identique chez les deux fournisseurs, part d'investissement exprimée en pourcentage. L'écart provient de la convention appliquée en l'absence de publication par l'émetteur. Clarity AI ne comptabilisait une absence de mécanisme que lorsque celle-ci était établie. Sustainalytics considère comme dépourvu de mécanisme tout émetteur pour lequel aucun dispositif n'est documenté. Les deux valeurs ne sont donc pas comparables en</i>	émetteurs, via les piliers Social et Gouvernance du modèle de scoring Sustainalytics. Le suivi sera poursuivi sur la période de référence suivante, sans cible chiffrée à ce stade.

IV/ Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité (qualitatif ou quantitatif)	Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
					<i>l'état.</i>	
Questions sociales et de personnel	6. Protection insuffisante des lanceurs d'alerte	Part d'investissement dans des entités qui n'ont pas défini de politique de protection des lanceurs d'alerte	0.51 %	0.55 %	Clarity AI (2024) : Couverture 88.02% Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 76.29%	Indicateur suivi via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics et intégré à l'analyse ESG des émetteurs, via les piliers Social et Gouvernance du modèle de scoring Sustainalytics. Le suivi sera poursuivi sur la période de référence suivante, sans cible chiffrée à ce stade.
Questions sociales et de personnel	7. Cas de discrimination	1. Nombre de cas de discrimination dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée 2. Nombre de cas de discrimination ayant donné lieu à une sanction dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée	1: 0.07297869 number of incidents 2: 0.024169534 number of incidents leading to sanctions	1: 0.18 number of incidents 2: Non disponible	Clarity AI (2024) : 1: Couverture 81.83% Clarity AI exploite des modèles de traitement du langage naturel (NLP) pour identifier les violations de cette PAI. Toutes les controverses considérées comme une violation potentielle par les modèles NLP sont	Indicateur suivi via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics et intégré à l'analyse ESG des émetteurs, via les piliers Social et Gouvernance du modèle de scoring Sustainalytics. Le suivi sera poursuivi sur la période de référence suivante, sans cible chiffrée à ce stade.

IV/ Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité (qualitatif ou quantitatif)	Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
					ensuite examinées par nos analystes. 2: Couverture 81.83% Clarity AI exploite des modèles de traitement du langage naturel (NLP) pour identifier les violations de cette PAI. Toutes les controverses considérées comme une violation potentielle par les modèles NLP sont ensuite examinées par nos analystes. Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% 1: Couverture 76.71% 2: Couverture 76.71%	
Questions sociales et de personnel	8. Ratio de rémunération excessif	Ratio moyen, pour les sociétés concernées, de la rémunération annuelle totale de la personne la mieux	132.89299	157.37	Clarity AI (2024) : Couverture 39.81% Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics	Indicateur suivi via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics et intégré à l'analyse ESG des

IV/ Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité (qualitatif ou quantitatif)	Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
		rémunérée et de la rémunération annuelle totale médiane calculée sur l'ensemble des salariés (hormis cette personne)			(2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 48.38%	émetteurs, via les piliers Social et Gouvernance du modèle de scoring Sustainalytics. Le suivi sera poursuivi sur la période de référence suivante, sans cible chiffrée à ce stade.
Droits de l'homme	9. Absence de politique en matière de droits de l'homme	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique en matière de droits de l'homme	7.97 %	6.8 %	Clarity AI (2024) : Couverture 88.27% Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 76.29%	Indicateur suivi via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics et intégré à l'analyse ESG des émetteurs, via les piliers Social et Gouvernance du modèle de scoring Sustainalytics. Le suivi sera poursuivi sur la période de référence suivante, sans cible chiffrée à ce stade.
Droits de l'homme	10. Manque de diligence raisonnable	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une procédure de diligence raisonnable permettant d'identifier, de prévenir, d'atténuer et de traiter	17.86 %	32.42 %	Clarity AI (2024) : Couverture 82.79% Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63%	Indicateur suivi via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics et intégré à l'analyse ESG des émetteurs, via les piliers Social et Gouvernance du

IV/ Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité (qualitatif ou quantitatif)	Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
		les incidences négatives sur les droits de l'homme			Couverture 75.8%	modèle de scoring Sustainalytics. Le suivi sera poursuivi sur la période de référence suivante, sans cible chiffrée à ce stade.
Droits de l'homme	11. Absence de processus et de mesures de prévention de la traite des êtres humains	Part d'investissements dans des sociétés qui n'ont pas de politique de lutte contre la traite des êtres humains	10.44 %	6.8 %	Clarity AI (2024) : Couverture 88.01% Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 76.29%	Indicateur suivi via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics et intégré à l'analyse ESG des émetteurs, via les piliers Social et Gouvernance du modèle de scoring Sustainalytics. Le suivi sera poursuivi sur la période de référence suivante, sans cible chiffrée à ce stade.
Droits de l'homme	14. Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'homme	Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'homme en lien avec les sociétés bénéficiaires des investissements, sur base d'une moyenne pondérée	0	0.1	Clarity AI (2024) : Couverture 81.83% Clarity AI exploite des modèles de traitement du langage naturel (NLP) pour identifier les violations de cette PAI. Toutes les	Indicateur suivi via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics et intégré à l'analyse ESG des émetteurs, via les piliers Social et Gouvernance du modèle de scoring Sustainalytics. Le suivi sera

IV/ Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité (qualitatif ou quantitatif)	Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
					controverses considérées comme une violation potentielle par les modèles NLP sont ensuite examinées par nos analystes. Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 76.71%	poursuivi sur la période de référence suivante, sans cible chiffrée à ce stade.
Lutte contre la corruption et les actes de corruption	15. Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme à la convention des Nations unies contre la corruption	0.31 %	0.31 %	Clarity AI (2024) : Couverture 81.83% Clarity AI exploite des modèles de traitement du langage naturel (NLP) pour identifier les violations de cette PAI. Toutes les controverses considérées comme une violation potentielle par les modèles NLP sont ensuite examinées par nos analystes. Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63%	Indicateur suivi via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics dans le cadre du volet Gouvernance de l'analyse ESG, complété par le suivi des controverses. Le suivi sera poursuivi sur la période de référence suivante.

IV/ Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité (qualitatif ou quantitatif)	Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
					Couverture 76.71%	
Lutte contre la corruption et les actes de corruption	16. Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des sociétés qui présentent des lacunes avérées quant à l'adoption de mesures pour remédier au non-respect de procédures et de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	0 number of cases	1.86 %	Clarity AI (2024) : Couverture 81.83% Clarity AI exploite des modèles de traitement du langage naturel (NLP) pour identifier les violations de cette PAI. Toutes les controverses considérées comme une violation potentielle par les modèles NLP sont ensuite examinées par nos analystes. Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% Couverture 76.71%	Indicateur suivi via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics dans le cadre du volet Gouvernance de l'analyse ESG, complété par le suivi des controverses. Le suivi sera poursuivi sur la période de référence suivante.
Lutte contre la corruption et les actes de corruption	17. Nombre de condamnations et montant des amendes pour infraction à la législation sur la lutte contre la corruption et les	Nombre de condamnations, et montant des amendes infligées, pour des infractions à la législation sur la lutte contre la corruption et les actes de corruption	1: 0 2: 0 million EUR	1: 1 2: 3 million EUR	Clarity AI (2024) : 1: Couverture 81.83% Clarity AI exploite des modèles de traitement du langage naturel (NLP) pour identifier	Indicateur suivi via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics dans le cadre du volet Gouvernance de l'analyse ESG, complété par le suivi des controverses. Le suivi

IV/ Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité (qualitatif ou quantitatif)	Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
	actes de corruption	commises par les sociétés bénéficiaires des investissements			les violations de cette PAI. Toutes les controverses considérées comme une violation potentielle par les modèles NLP sont ensuite examinées par nos analystes. 2: Couverture 81.83% Clarity AI exploite des modèles de traitement du langage naturel (NLP) pour identifier les violations de cette PAI. Toutes les controverses considérées comme une violation potentielle par les modèles NLP sont ensuite examinées par nos analystes. Sustainalytics (2025) : Éligibilité 95.63% 1: Couverture 76.71%	sera poursuivi sur la période de référence suivante.

IV/ Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité (qualitatif ou quantitatif)	Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
					2: Couverture 76.71%	
Questions sociales et de personnel	18. Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Répartition des revenus et inégalités économiques entre les participants à une économie donnée (y compris un indicateur quantitatif, expliqué dans la colonne prévue à cet effet)	1.7075964	53.06	Clarity AI (2024) : Couverture 99.99% Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 4.37% Couverture 4.37% <i>Changement de fournisseur de données entre les deux exercices. Unité Clarity AI, coefficient de Gini brut, un score élevé signalant davantage d'inégalités. Unité Sustainalytics, score 0 à 100 dérivé du Gini, de sens inverse, un score élevé signalant de moindres inégalités.</i>	Indicateur de niveau souverain suivi via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics, communiqué à titre informatif compte tenu de la faible exposition aux émetteurs souverains. Le suivi sera poursuivi sur la période de référence suivante.
Questions sociales et de personnel	19. Score moyen en matière de liberté d'expression	Score mesurant le degré auquel les organisations politiques et les organisations de la	0.048553307	72.71	Clarity AI (2024) : Couverture 100% Estimé 0% Rapporté 100%	Indicateur de niveau souverain suivi via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics,

IV/ Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité (qualitatif ou quantitatif)	Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
		société civile peuvent exercer librement leurs activités (y compris un indicateur quantitatif, expliqué dans la colonne prévue à cet effet)			Sustainalytics (2025) : Éligibilité 4.37% Couverture 4.37% <i>Changement de fournisseur de données entre les deux exercices. Unité Clarity AI, échelle brute de l'indicateur Voice and Accountability des Worldwide Governance Indicators de la Banque mondiale, d'environ moins 2,5 à plus 2,5. Unité Sustainalytics, même indicateur source normalisé sur une base 0 à 100.</i>	communiqué à titre informatif compte tenu de la faible exposition aux émetteurs souverains. Le suivi sera poursuivi sur la période de référence suivante.
Droits de l'homme	20. Performance moyenne en matière de droits de l'homme	Performance moyenne, en matière de droits de l'homme, des pays d'investissement, mesurée à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet	0.14100394	58.61	Clarity AI (2024) : Couverture 100% Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 4.37% Couverture 4.37%	Indicateur de niveau souverain suivi via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics, communiqué à titre informatif compte tenu de

IV/ Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité (qualitatif ou quantitatif)	Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
		effet			Changement de fournisseur de données entre les deux exercices. <i>Unité Sustainalytics, score 0 à 100. Les deux fournisseurs retiennent des indices sources distincts, ce qui ajoute un écart de périmètre à l'écart d'échelle.</i>	la faible exposition aux émetteurs souverains. Le suivi sera poursuivi sur la période de référence suivante.
Gouvernance	21. Score moyen en matière de corruption	Niveau perçu de corruption dans le secteur public, mesuré à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet	0.062193613	74.31	Clarity AI (2024) : Couverture 100% Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 4.37% Couverture 4.37% <i>Changement de fournisseur de données entre les deux exercices. Unité Clarity AI, échelle brute de l'indicateur Control of Corruption des Worldwide</i>	Indicateur de niveau souverain suivi via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics, communiqué à titre informatif compte tenu de la faible exposition aux émetteurs souverains. Le suivi sera poursuivi sur la période de référence suivante.

IV/ Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité (qualitatif ou quantitatif)	Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
					<i>Governance Indicators, d'environ moins 2,5 à plus 2,5. Unité Sustainalytics, même indicateur source normalisée sur une base 0 à 100, un score élevé signalant une corruption perçue plus faible.</i>	
Gouvernance	22. Pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales	Investissements dans des pays et territoires figurant sur la liste de l'UE des pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales	0	0	Clarity AI (2024) : Couverture 42.6% Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 4.37% Couverture 4.37%	Indicateur de niveau souverain suivi via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics, communiqué à titre informatif compte tenu de la faible exposition aux émetteurs souverains. Le suivi sera poursuivi sur la période de référence suivante.
Gouvernance	23. Score moyen en matière de stabilité politique	Probabilité que le régime actuel soit renversé par la force, mesurée à l'aide d'un indicateur quantitatif	0.009331456	54.05	Clarity AI (2024) : Couverture 100% Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics	Indicateur de niveau souverain suivi via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics,

IV/ Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité (qualitatif ou quantitatif)	Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
		expliqué dans la colonne prévue à cet effet			(2025) : Éligibilité 4.37% Couverture 4.37% <i>Changement de fournisseur de données entre les deux exercices.</i> <i>Unité Clarity AI, échelle brute de l'indicateur Political Stability and Absence of Violence des Worldwide Governance Indicators, d'environ moins 2,5 à plus 2,5.</i> <i>Unité Sustainalytics, même indicateur source normalisé sur une base 0 à 100, un score élevé signalant une stabilité plus forte.</i>	communiqué à titre informatif compte tenu de la faible exposition aux émetteurs souverains. Le suivi sera poursuivi sur la période de référence suivante.
Gouvernance	24. Score moyen en matière d'état de droit	Niveau de corruption, de non-respect des droits fondamentaux et de déficiences de la justice civile et pénale, mesuré à l'aide d'un indicateur quantitatif	0.06517345	73.84	Clarity AI (2024) : Couverture 100% Estimé 0% Rapporté 100% Sustainalytics (2025) : Éligibilité 4.37%	Indicateur de niveau souverain suivi via notre fournisseur de données ESG Sustainalytics, communiqué à titre informatif compte tenu de

IV/ Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité (qualitatif ou quantitatif)	Élément de mesure	Incidences 2024	Incidences 2025	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
		expliqué dans la colonne prévue à cet effet			Couverture 4.37% <i>Changement de fournisseur de données entre les deux exercices.</i> Unité Clarity AI, échelle brute de l'indicateur Rule of Law des Worldwide Governance Indicators, d'environ moins 2,5 à plus 2,5. Unité Sustainalytics, même indicateur source normalisée sur une base 0 à 100.	la faible exposition aux émetteurs souverains. Le suivi sera poursuivi sur la période de référence suivante.

Ce document publicitaire est exclusivement conçu à des fins d'information et ne constitue pas un conseil en investissement de produits financiers. Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document peuvent n'être que partielles. Elles peuvent être subjectives et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Toutes ces données ont été établies de bonne foi sur la base d'informations de marché. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie. L'investissement concerne la souscription de parts d'un placement collectif et non des actifs sous-jacents. Les OPC n'offrent pas de garantie en capital. L'offre de parts d'OPC peut être limitée ou interdite par la loi dans certaines juridictions. Avant toute proposition, il convient de vérifier dans quels pays le ou les OPC visés dans le présent document sont enregistrés pour la commercialisation. L'OPC ne peut pas être souscrit ou détenu par une Personne Non Eligible ou par un Intermédiaire Non Eligible (cf. rubrique "Souscripteurs concernés" du prospectus). Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une personne autre que celle à qui il est adressé sans l'accord écrit préalable d'Ellipsis AM. »

Les informations relatives aux instruments ou émetteurs mentionnés ne sont qu'illustratives, sont valables à la date de la conférence et ne constituent pas une recommandation d'investissement à l'achat ou à la vente. Au moment de la diffusion de cet article, les portefeuilles gérés par Ellipsis AM peuvent être exposés ou pas aux émetteurs mentionnés et il est possible que les émetteurs ne soient plus présents en portefeuille à une date ultérieure. Les décisions de gestion futures ne sont pas contraintes par les déclarations et analyses rapportées et peuvent même aller dans le sens inverse.

ELLIPSIS AM - 112 avenue Kleber - 75116 Paris

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP - 11000014

S.A. à directoire et conseil de surveillance au capital social de 2 307 300 euros

RCS Paris 504 868 738

client_service@ellipsis-am.com

www.ellipsis-am.com